

BROCANTE – VIDE GRENIER

Le **dimanche 19 avril 2026**, l'Association La Barzibut de Berrieux organise **une brocante**. Si vous souhaitez être exposant, inscrivez-vous avant le lundi 13 avril 2026.

ATTESTATION – INSCRIPTION

Personne Physique (Particulier)

Je soussigné(e),

Nom Prénom.....

Tél Mail.....

Je loue un emplacement de mètre(s) à 1,00€ le mètre (minimum 2 mètres) =€.

Chaque coupon d'inscription doit être accompagné du règlement de l'emplacement AVANT LA DATE DE L'ÉVÉNEMENT, y compris pour les commerçants. Vous pouvez régler en espèces ou par chèque à l'ordre de l'Association La Barzibut de Berrieux. Vous pouvez les déposer dans la boîte aux lettres de la mairie de Berrieux (18 rue principale).

A noter :

- **Un supplément** sera appliqué en cas d'**utilisation de l'électricité** du village.
- Les marchands et exposants seront **accueillis à partir de 6h00**.
- **Tout paiement est dû et ne sera pas remboursé.**

Attention : La location d'un stand ne donne pas systématiquement droit à un emplacement pour un véhicule. La présence des véhicules d'exposants n'est permise que dans des zones déterminées par l'organisateur. Pour des raisons de sécurité et d'accès aux véhicules prioritaires, il est demandé aux exposants de sortir leur véhicule en dehors du périmètre de la brocante dès le déchargement effectué.

Fait à le

Signature :

BROCANTE – VIDE GRENIER

Le **dimanche 19 avril 2026**, l'Association La Barzibut de Berrieux organise **une brocante**. Si vous souhaitez être exposant, inscrivez-vous avant le lundi 13 avril 2026.

ATTESTATION – INSCRIPTION

Personne Physique (Particulier)

Je soussigné(e),

Nom Prénom.....

Tél Mail.....

Je loue un emplacement de mètre(s) à 1,00€ le mètre (minimum 2 mètres) =€.

Chaque coupon d'inscription doit être accompagné du règlement de l'emplacement AVANT LA DATE DE L'ÉVÉNEMENT, y compris pour les commerçants. Vous pouvez régler en espèces ou par chèque à l'ordre de l'Association La Barzibut de Berrieux. Vous pouvez les déposer dans la boîte aux lettres de la mairie de Berrieux (18 rue principale).

A noter :

- **Un supplément** sera appliqué en cas d'**utilisation de l'électricité** du village.
- Les marchands et exposants seront **accueillis à partir de 6h00**.
- **Tout paiement est dû et ne sera pas remboursé.**

Attention : La location d'un stand ne donne pas systématiquement droit à un emplacement pour un véhicule. La présence des véhicules d'exposants n'est permise que dans des zones déterminées par l'organisateur. Pour des raisons de sécurité et d'accès aux véhicules prioritaires, il est demandé aux exposants de sortir leur véhicule en dehors du périmètre de la brocante dès le déchargement effectué.

Fait à le

Signature :